

Groupe de travail organisation et conditions de travail des agents de terrain de l'inventaire forestier

Objet : Synthèse de l'atelier du 09 mai 2023

Rappel de l'ordre du jour :

9h30	Accueil café
9h45	Icebreaker - point sur les engagements ?
10h00	Rappel des règles de fonctionnement : « Permission » et « Protection » en utilisant les points +/- du 27 mars
10h05	Rappel carte mentale « temps de travail »
10h10	En 3 sous-groupes, identifier les modalités existantes en utilisant le canevas fourni
10h40	pause
10h55	Restitution en plénière (15' par groupe)
11h40	Exposé sur les aspects réglementaires Présentation Eric KOLB Cf. 230509-GT-ORGterrain-reglementation.pdf
12h00	Echanges sur les aspects réglementaires
12h30	Déjeuner à la cantine
13h45	Energizer
14h00	Quels outils dans la boîte à outils IGN de gestion du temps de travail sur le terrain en forêt ? => 3 sous-groupes, canevas de fiche-outil fourni
14h45	Plénière, 25' par groupe
16h00	Prochaines étapes
16h15	Déclusion : chacun écrit 3 post-its et vient les coller en les expliquant (un aspect + de la journée, un aspect -, un engagement pour la suite)

BILAN DES PRATIQUES

10h10	En 3 sous-groupes, identifier les modalités existantes en utilisant le canevas fourni
-------	---

Modalités de préparation de la semaine	<p>Groupe 1</p> <p>DTCE : départ lundi matin, retour jeudi soir.</p> <p>Vendredi : pour faire l'administratif (propriétés closes, mails...).</p> <p>Vendredi précédent ou lundi matin : choix du logement (un seul logement pour la semaine). Préparation de la semaine suivante choix du point par lequel commencer, entretien du matériel et du véhicule</p> <p>Eventuellement retour le vendredi après un point facile le matin.</p>
---	--

	Partage de la charge avec le binôme sinon travail exclusif du chef d'équipe.
	<p>Groupe 2</p> <p>Vendredi soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du logement • Choix des points pour optimisation de la semaine • Analyse météo • Entretien véhicule • Secteur CN <p>Certains le font le week-end en fonction des rendez-vous médicaux ou autre démarche administratives privées.</p>
	<p>Groupe 3</p> <p>DTSO : 1 semaine avant recherche des logements et fin du secteur</p> <p>DTGO : vendredi + lundi matin : choix des itinéraires de tournées</p> <p>Composition des binômes, planning en ligne avec une vision à 3 ou 4 semaines</p> <p>DTNOM : planning 1 mois à l'avance (chef de division)</p>
	<p>Synthèse</p> <p>Le vendredi matin est utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux tâches administratives (mails, rendre compte, propriétés closes...) • à la préparation de la semaine suivante (organisation de la tournée, préparation des points, du logement...) • à l'entretien du matériel et du véhicule <p>Certaines de ces tâches peuvent être faites le lundi matin plus rarement.</p> <p>Il est important d'avoir une visibilité, de l'ordre de 4 semaines, sur la constitution des binômes pour bien préparer ses semaines de travail.</p>

Horaires d'une semaine-type / de plusieurs semaines-types	<p>Groupe 1</p> <p>Départ du domicile entre 8h et 10h le lundi</p> <p>Repas entre 15 et 30 minutes sauf dans le sud en été (grosses pauses en périodes très chaudes)</p> <p>Départ du gîte/hôtel entre 7h30 et 8h (plus tôt en été dans le sud)</p> <p>Retour au gîte vers 18h30 – 19h en été, 17h en hiver.</p> <p>Retour au domicile vers 18h pour ceux qui rentrent le jeudi, 11h – 13h le vendredi.</p> <p>Pas de décompte des heures</p>
	<p>Groupe 2</p> <p>Départ 8h en fonction du rendez-vous selon le temps de route</p>

	<p>Fin de journée, 18h en hiver, voire 20h en été.</p> <p>Mardi matin, 7h départ du gîte</p> <p>Retour le vendredi (avec 4 heures d'administratif)</p> <p>Temps de travail supérieur à 39 heures par semaine</p>
	<p>Groupe 3</p> <p><u>Début de semaine</u></p> <p>DTGO : lundi départ en fonction du délai de route</p> <p>Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Importance des temps de route ➤ Qualité du logement. Peut-on imposer la cohabitation ? <p>DTNE : départ théorique à 8h</p> <p>DTSO : départ théorique à 9h après préparation</p> <p><u>Fin de semaine :</u></p> <p>DTGO : pas de point le vendredi, administratif</p> <p>DTSO : parfois des points V2 le vendredi</p>
	<p><u>Synthèse</u></p> <p>Début de la semaine le lundi, en général 8h mais fonction du délai de route et du regroupement du binôme.</p> <p>Les horaires dans la semaine sont variables dans la semaine en fonction de la saison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eté : départ entre 7h et 8h, retour entre 18h et 19h (voire plus) • Hiver : départ entre 7h et 8h, retour 17h <p>Retour le jeudi soir 18h à la résidence familiale ou le vendredi entre 11h et 13h.</p> <p>Pas de points le vendredi ou très rarement (point léger)</p>

<p>Cas conduisant à modifier l'organisation prévue, quelles adaptations</p>	<p>Groupe 1</p> <p>Arrêt maladie, météo (canicule, tempête...), problème véhicule et/ou matériel, problème de logement familial (chaudière en panne, dégâts des eaux...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut refaire toute la préparation de la semaine ➤ Reconstitution du binôme ou trinôme ➤ Changement de véhicule (IGN à la DT, voiture de location) ➤ Visite de l'encadrement pour amener me matériel de rechange
	<p>Groupe 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Binôme (aléas familiaux, blessures, secteur de travail) • Météo • Points plus sales que prévu (fructifères à nettoyer) • Aléas mécaniques, enlèvement

	<ul style="list-style-type: none"> • Contact propriétaire ou le trouver
	<p>Groupe 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie • Congés • Absence des rendez-vous • ALD <p>Pb des points réalisés le jour J et déclarés à J+1 ou J+2. Hiérarchie ou référent : nécessite de disposer des compétences Manque de sanctions</p>
	<p><u>Synthèse</u></p> <p>Les motifs conduisant à des modifications d'organisation prévue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le congé maladie du binôme • La météo • Les problèmes au logement familial <p>Prévision non réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Points sales sur la semaine • Contacts propriétaires • Aléas mécaniques

QUELS OUTILS DANS LA BOITE A OUTILS IGN DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

14h00	Quels outils dans la boîte à outils IGN de gestion du temps de travail sur le terrain en forêt ? => 3 sous-groupes, canevas de fiche-outil fourni
-------	---

Groupe 1	Nom de l'outil
	<p>Objectifs</p> <p>Contrôle du temps de travail avec un outil commun</p>
	<p>Description</p> <p>Utilisation des « dates arbres » ou/et « dates RECO)</p> <p>Critère d'efficacité</p>
	<p>Moyens de mise en œuvre (humains, matériel, juridique...)</p> <p>Questions juridiques sur l'accès à l'horodatage</p>
	<p><u>Facteurs de succès</u></p> <p>Bien expliquer le pourquoi</p> <p>Usage limité et si nécessaire alors « cadrage à tous les étages »</p>

	<u>Facteurs d'échec (risques) / points de vigilance</u> Quel est l'intérêt pour l'agent
	<u>Mode d'emploi de l'outil</u>
	<u>Responsable(s) du développement de l'outil</u>

Groupe 2	Nom de l'outil Fiche de travail (numérique) harmonisée
	Objectifs Amélioration et évolution de l'existant
	Description Pré-remplissage de la fiche A compléter avec les difficultés rencontrées Permet d'analyser la cohérence entre le logement et les points traités Critère d'efficacité Evolutif et adaptable
	Moyens de mise en œuvre (humains, matériel, juridique...) Couplage avec le contrôle national Application reliée à SOIF (saisie des observations de l'IF)
	<u>Facteurs de succès</u> Explication Acceptation par les équipes Ergonomie de l'outil Développement sur les PDA
	<u>Facteurs d'échec (risques) / points de vigilance</u> Un outil supplémentaire
	<u>Mode d'emploi de l'outil</u> Pré-remplissage en début de semaine par le chef d'équipe Utilisation en fin de semaine
	<u>Responsable(s) du développement de l'outil</u> SISFE (ou autre ?)

Groupe 3	Nom de l'outil
-----------------	-----------------------

	<p>Intégration IGN + reconnaissance déplacement permanent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de profil horaire spécifique ou décalé • Attractivité forte + pratique actuelle
	<p>Objectifs</p> <p>Semaine de 38h30 avec 4 jours terrain et 1 jour bureau</p>
	<p>Description</p> <p>Travail sur le terrain du lundi au jeudi, puis vendredi au bureau (administratif et logistique)</p> <p>Reconnaissance déplacement permanent : prime de 350€/mois</p> <p>Encadrement CD + VE, 1/3 du temps => 100€/mois</p> <p>Critère d'efficacité</p> <p>Travail en + car passage de 23 jours ARTT à 20 jours. 3 jours ARTT supprimés.</p> <p>Meilleure intégration à l'IGN</p>
	<p>Moyens de mise en œuvre (humains, matériel, juridique...)</p> <p>Service financier</p> <p>Service juridique</p> <p>Suppression des 5 jours imposés et fractionnés à mettre en fin d'année sur semaine de Noël.</p> <p>Suppression de 3 jours ARTT / agent</p>
	<p><u>Facteurs de succès</u></p> <p>Compromis vie professionnelle / vie familiale</p> <p>Transparence</p> <p>Tranquillité d'esprit des agents par rapport à la nuitée du jeudi qui ne sera pas payée (+ dîner du jeudi et déjeuner du vendredi)</p> <p>Si la nuitée du jeudi est faite et donc remboursée alors le vendredi matin est travaillé sur le terrain (ou trajet retour).</p>
	<p><u>Facteurs d'échec (risques) / points de vigilance</u></p> <p>Refus de la reconnaissance du déplacement permanent et non mise en place par l'IGN.</p>
	<p><u>Mode d'emploi de l'outil</u></p> <p>Fiche hebdomadaire + VVOIF (planning) à harmoniser nationalement</p> <p>Visite du lundi au jeudi des agents sur le terrain par le binôme chef de division et vérificateur-écologue</p> <p>Si travail le vendredi alors visite des agents par le binôme chef de division et vérificateur-écologue le vendredi</p> <p>Fiche hebdomadaire numérisée</p>

	<p><u>Responsable(s) du développement de l'outil</u></p> <p>DRH IGN, SISFE, OS, CSA, Agents de l'inventaire (terrain + binôme chef de division et vérificateur-écologue)</p>
--	---

<p>SYNTHESE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1/ L'efficacité de l'outil de géolocalisation est à double tranchant. Attention à son utilisation. Il est préférable de renforcer les contrôles inopinés sur le terrain. • 2/ Avis favorable pour une fiche hebdomadaire avec pré-remplissage en début de semaine. Etude de faisabilité à présenter pour le prochain GT. • 3/ Avis favorable pour l'étude d'un nouveau cycle horaire de travail, sur 38h30 avec 4 jours de terrain (du lundi au jeudi). <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut garder le principe de 2 profils horaires, 38h30 ou 39 heures sur 5 jours. ➤ La mise en place d'une nouvelle prime est complexe administrativement, elle nécessite un décret + un arrêté et au final une signature du ministère. Notion d'acceptabilité. Il existe au Cerema une prime de « découché fréquent » mais dont les montants ne sont pas ceux proposés par le groupe (montant inférieur). Le RIFSEEP est-il une autre piste ? Cette proposition est à étudier. ➤ Avis favorable pour le travail au bureau le vendredi matin mais la charge de travail administrative entre le chef d'équipe et le binôme est déséquilibrée. Il faut réfléchir à l'occupation du binôme (agent en formation chef d'équipe, agent CDD court...). ➤ Il faut bien préciser que les frais de mission pour le profil 38h30 avec 4 jours terrain ne prendront pas en compte la nuitée du jeudi soir ainsi que les 2 repas, dîner du jeudi et déjeuner du vendredi.
------------------------	--

SUITES A DONNER

Le groupe souhaite avancer

- 1) Dans la définition plus précise du suivi harmonisé de l'activité (incluant un outil de type « fiche hebdo »)
- 2) Dans l'étude d'un nouveau cycle de travail hebdomadaire en 4 jours de déplacement et 1/2 jour sédentaire (sans préjuger de la décision d'aller ou pas, et dans quelles conditions, vers plusieurs cycles différents au choix des agents).